

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-415-1931 Permissions

n° 71-415-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juin 1931

Numéro JO

n° 415 du 30/06/1931

Date du numéro

30 juin 1931

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'un mois, dont quinze jours avec solde entière, quinze jours demi-solde, valable du 1er au 31 juillet 1931 inclus, est accordée au garde méhariste de 2e classe Ahmed Ibrahim, matricule 29 et au garde méhariste de 2e classe Oukaye Bouh, matricule 33,